



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



EMPLOIS CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ À LONG TERME

**LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2013
LE BUDGET EN BREF**

Le ministre des Finances, l'honorable
James M. Flaherty, c.p., député

Le 21 mars 2013





Nous continuerons de nous concentrer sur ce qui importe aux Canadiens – les emplois et la croissance économique, l'assurance que l'avantage économique du Canada d'aujourd'hui se traduira par la prospérité à long terme de demain.

– L'honorable Jim Flaherty,
ministre des Finances

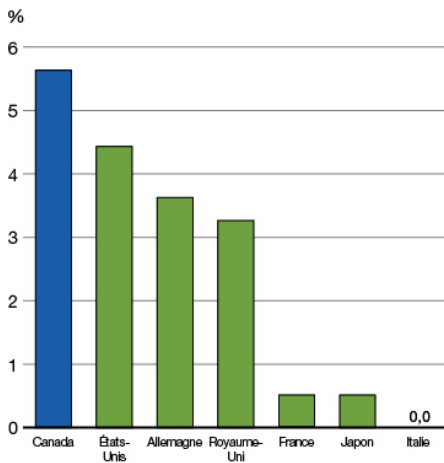


Le Plan d'action économique du Canada continue de produire des résultats concrets pour les Canadiennes et les Canadiens. Parmi les pays du Groupe des Sept (G-7), tels que les États-Unis, l'Allemagne et le Japon, c'est le Canada qui a enregistré la meilleure performance au chapitre de la croissance économique et de la création d'emplois au cours de la reprise (graphique 1). Depuis les pires moments de la récession économique mondiale, l'économie canadienne a créé plus de 950 000 emplois, en très grande majorité des emplois à temps plein et bien rémunérés dans le secteur privé. La reprise économique canadienne est en grande partie attribuable à la vigueur des ménages et des entreprises du pays. En effet, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvert la perte d'investissement des entreprises survenue au cours de la récession.

Le Canada a surpassé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois et de la croissance du PIB au cours de la reprise

Graphique 1

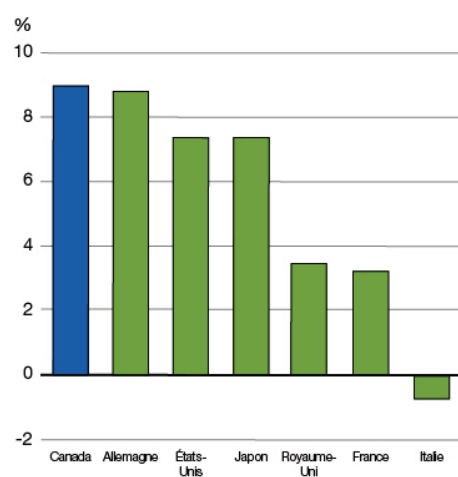
Progression de l'emploi au cours de la reprise



Nota – Données mensuelles pour le Canada (juill. 2009 à févr. 2013), les États-Unis (févr. 2010 à févr. 2013), l'Allemagne (juill. 2009 à janv. 2013), l'Italie (creux en janv. 2013) et le Japon (déc. 2012 à janv. 2013). Données trimestrielles pour la France (4^e trim. de 2009 au 4^e trim. de 2012) et le Royaume-Uni (4^e trim. de 2010 au 4^e trim. de 2012).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

Progression du PIB réel au cours de la reprise



Nota – Le PIB réel a atteint son creux au 1^{er} trimestre de 2009 en Allemagne et au Japon, et au 2^e trimestre de 2009 au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Données en date du 4^e trimestre de 2012.



L'économie canadienne poursuit sa croissance et continue de créer des emplois, mais nous sommes toujours confrontés à de grands défis. La situation économique mondiale demeure fragile; aux États-Unis, notre principal partenaire commercial, la croissance demeure modeste, et la zone euro est encore en récession. Par ailleurs, la concurrence internationale menée par les économies de marché émergentes s'accroît. Malgré le solide bilan du Canada au chapitre de la création d'emplois, il y a encore trop de Canadiens à la recherche d'un emploi.

Dans ce contexte incertain, la démarche du gouvernement est bien définie : l'emploi et l'économie demeurent les grandes priorités. Le gouvernement maintiendra le cap en poursuivant la mise en œuvre du Plan d'action économique axé sur l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme.

Avec le Plan d'action économique de 2012, le gouvernement a pris des mesures énergiques afin que l'économie canadienne crée de bons emplois, qu'elle assure une meilleure qualité de vie aux familles canadiennes qui travaillent dur et qu'elle place le Canada dans une position propice à la réussite dans l'économie mondiale du XXI^e siècle.

Le Plan d'action économique de 2013 s'appuie sur les assises solides établies l'an dernier – et, d'ailleurs, sur les bases solides jetées depuis 2006 – pour proposer des mesures abordables visant à créer des emplois, à favoriser la croissance et à appuyer la prospérité à long terme du pays. Il raffermir les points forts et la résilience de l'économie canadienne, dont notre secteur financier solide et résilient qui favorise l'investissement dans les entreprises et la croissance. Notre réputation à l'échelle internationale est solide : le Canada a su mériter la confiance des investisseurs internationaux en raison de sa gestion budgétaire et économique et de sa gestion du secteur financier responsables. Il est le seul pays du G-7 à recevoir la plus haute cote de crédit qui soit de la part de toutes les grandes agences de notation, ce qui contribue à des coûts d'emprunt peu élevés.

Le Plan d'action économique de 2013 renforce ce bilan dans tous les domaines qui alimentent le progrès économique et la prospérité, par les moyens suivants :

- **Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles**, en leur permettant d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour obtenir des emplois de grande qualité et bien rémunérés.



- **Aider les fabricants et les entreprises du Canada à prospérer dans l'économie mondiale** en améliorant les conditions entourant la création et la croissance des entreprises, notamment à l'aide de mesures visant à appuyer un secteur manufacturier concurrentiel sur les marchés mondiaux, à tirer parti de l'avantage du secteur financier canadien, à accroître et à diversifier les exportations canadiennes, et à mettre en valeur les ressources naturelles du pays de façon sûre, responsable et sécuritaire, afin de maintenir et de créer des emplois de qualité à valeur ajoutée.
- **Établir un nouveau plan Chantiers Canada** qui s'ajoutera aux investissements sans précédent effectués dans l'infrastructure publique depuis 2006, plan qui ciblera les projets qui créent des emplois, génèrent une croissance économique et procurent une qualité de vie élevée aux familles canadiennes.
- **Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial** et favoriser une culture entrepreneuriale dynamique qui fait passer les nouvelles idées du laboratoire au marché.
- **Appuyer les familles et les collectivités** en élargissant les possibilités pour les Canadiens de réussir et de jouir d'une qualité de vie élevée.

En fin de compte, la résilience de l'économie canadienne et son potentiel de succès dans l'économie mondiale du XXI^e siècle reposent sur une situation budgétaire solide. Pour faire en sorte que le Canada soit bien en mesure de résister aux chocs économiques et de répondre aux priorités des Canadiens à l'avenir, le Plan d'action économique de 2013 énonce un plan pour éliminer le déficit et rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016 tout en maintenant un niveau d'impôts peu élevé. À cette fin, le gouvernement contrôlera les dépenses de programmes directes effectuées par les ministères fédéraux tout en respectant son engagement de ne pas augmenter les impôts et de ne pas réduire les transferts aux Canadiens et aux autres ordres de gouvernement.



Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles (chapitre 3.1)

Les travailleurs canadiens sont parmi les plus scolarisés et les mieux formés au monde. Toutefois, le régime de formation doit être mieux harmonisé afin d'aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir des emplois de haute qualité. Afin d'aider à jumeler les Canadiens et les emplois disponibles, le Plan d'action économique de 2013 énonce un plan en trois points prévoyant :

- la création de la subvention canadienne pour l'emploi, qui établira des liens directs entre la formation axée sur les compétences et les employeurs et les emplois au Canada. La négociation du renouvellement, en 2014-2015, des ententes sur le marché du travail conclues avec les provinces et les territoires et financées à hauteur de 500 millions de dollars par année permettra la mise en place de la subvention;
- la création de possibilités pour les apprentis grâce à la collaboration avec les provinces et les territoires dans le but d'étudier l'utilisation d'examens pratiques à titre de méthode d'évaluation, et d'harmoniser les exigences, et l'instauration de mesures qui favoriseront le recours aux apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien, de l'initiative Investissement dans le logement abordable et de projets d'infrastructure;
- l'appui aux groupes sous-représentés sur le marché de l'emploi, comme les personnes handicapées, les jeunes, les Autochtones et les nouveaux immigrants, en :
 - améliorant les possibilités de formation axée sur les compétences destinée aux Canadiens handicapés à l'aide d'une nouvelle génération d'ententes sur le marché du travail pour les personnes handicapées qui seront mises en place d'ici 2014, et en mettant en œuvre une réforme et un élargissement du Fonds d'intégration pour offrir aux personnes handicapées davantage de possibilités de formation axée sur la demande;
 - favorisant l'éducation dans des domaines où la demande de main-d'œuvre est importante, comme les sciences, la technologie, le génie, les mathématiques et les métiers spécialisés;



- investissant 70 millions de dollars sur trois ans pour appuyer 5 000 autres stages de diplômés récents de niveau postsecondaire, et en confirmant l'appui à Passeport pour ma réussite Canada, un organisme à but non lucratif qui intervient auprès des jeunes pour accroître leur taux de réussite des études secondaires;
- appuyant l'amélioration des résultats des Autochtones en milieu scolaire et sur le marché du travail par des investissements dans l'amélioration du soutien du revenu dans les réserves, le financement de bourses d'études et d'entretien postsecondaires, et l'élargissement de la chaire de recherche Purdy Crawford en études sur le commerce autochtone de l'Université du Cap-Breton;
- poursuivant la collaboration avec les provinces, les territoires et les intervenants afin d'améliorer les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers et ainsi améliorer l'intégration au marché de l'emploi des personnes formées à l'étranger.



Aider les fabricants et les entreprises du Canada à prospérer dans l'économie mondiale (chapitre 3.2)

Chaque jour, les entreprises canadiennes sont aux prises avec les nombreux défis que pose un marché concurrentiel. Elles ont besoin que leur gouvernement soit un partenaire de leur réussite, et non qu'il y fasse obstacle. Le Plan d'action économique du Canada a réduit les impôts et les droits de douane, allégé le fardeau de la réglementation inutile et amélioré les conditions pour les entreprises nouvelles et en expansion. Afin d'aider les entreprises canadiennes actives dans des secteurs névralgiques de l'économie, comme la fabrication, à créer des emplois à rémunération élevée et à valeur ajoutée, le Plan d'action économique de 2013 :

- accorde un allègement fiscal en prolongeant de deux ans l'application temporaire du taux de déduction pour amortissement accéléré à l'égard des nouveaux investissements en machines et en matériel dans le secteur de la fabrication et de la transformation, ce qui correspond à une aide de 1,4 milliard de dollars sur quatre ans qui permettra au secteur de se réoutiller et d'accroître sa compétitivité et la croissance économique;
- renforce la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale afin de mieux garantir que les achats de matériel militaire créent des possibilités économiques pour les Canadiens en développant des capacités industrielles clés au pays afin qu'elles guident l'approvisionnement, en favorisant les possibilités d'exportation et en réformant l'actuel processus d'approvisionnement pour en améliorer les résultats;
- donne rapidement suite aux recommandations issues de l'Examen de l'aérospatiale en annonçant un financement stable de près de 1 milliard de dollars sur cinq ans aux fins de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, ainsi que la création d'un programme de démonstration de technologies en aérospatiale – doté de 110 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2014-2015 et de 55 millions par année par la suite – et la tenue de consultations sur l'établissement d'un réseau national de recherche et de technologie en aérospatiale;
- renouvelle le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) et lui accorde un financement de 920 millions de dollars sur cinq ans pour aider à créer des possibilités d'emploi et favoriser la croissance économique dans cette région;



- prévoit 200 millions de dollars sur cinq ans pour un nouveau fonds pour la fabrication de pointe en Ontario, financé à même le renouvellement de FedDev Ontario;
- bonifie et prolonge pour un an le crédit temporaire à l'embauche pour les petites entreprises, ce qui permettra aux petites entreprises canadiennes de réinvestir 225 millions de dollars dans la création d'emplois et la croissance économique en 2013;
- bonifie le soutien aux propriétaires de petites entreprises, aux agriculteurs et aux pêcheurs en augmentant l'exonération cumulative des gains en capital à 800 000 \$ et en indexant la nouvelle limite à l'inflation, au coût de 110 millions de dollars sur cinq ans;
- prévoit 92 millions de dollars sur deux ans pour le secteur forestier pour l'aider à effectuer la transition vers des activités plus rentables et à développer de nouveaux marchés d'exportation;
- annonce des initiatives économiques et en matière de sécurité pour réaliser les engagements du Canada en vertu du Plan d'action Canada-États-Unis Par-delà la frontière afin d'assurer la sécurité et l'efficacité des déplacements légitimes de personnes et de biens à la frontière;
- améliore les politiques et les programmes canadiens apparentés aux zones franches de manière à réduire les formalités administratives et les coûts, à améliorer l'accès aux programmes existants et à promouvoir l'avantage du Canada lié aux zones franches. Cette mesure appuiera les fabricants et les entreprises du Canada, en misant sur la réussite de l'approche du gouvernement à l'égard des portes d'entrée et des corridors, afin d'attirer les investissements étrangers;
- prolonge les activités d'Exportation et développement Canada sur le marché national en vue d'offrir une capacité sur le marché canadien du crédit pour répondre aux besoins des exportateurs du pays, de façon complémentaire aux prêteurs du secteur privé.



Établir un nouveau plan Chantiers Canada (chapitre 3.3)

Depuis 2006, les administrations publiques du Canada ont concerté leurs efforts pour bâtir une infrastructure publique moderne et efficace dans toutes les collectivités. Le gouvernement fédéral a appuyé plus de 43 000 projets d'infrastructure dans l'ensemble du Canada par l'entremise du Plan Chantiers Canada, lancé en 2007 et doté de 33 milliards de dollars, de la phase de stimulation du Plan d'action économique instauré par le budget de 2009 et d'investissements ultérieurs.

Le Plan d'action économique de 2013 établit un nouveau plan Chantiers Canada pour construire des routes, des ponts, des métros, des trains de banlieue et d'autres infrastructures publiques en collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités. Le nouveau plan soutient l'avantage infrastructurel du Canada, un important moteur de croissance économique et de création d'emplois. Les nouveaux investissements cibleront les projets qui améliorent la productivité et favorisent la croissance économique, comme les routes et le transport en commun, et qui tirent parti d'approches innovatrices comme les partenariats public-privé (PPP). Prenant appui sur la réussite du plan Chantiers Canada de 2007, le Plan d'action économique de 2013 prévoit :

- des investissements de plus de 53 milliards de dollars, dont plus de 47 milliards de nouveaux fonds, versés sur dix ans à compter de 2014-2015, pour des infrastructures provinciales, territoriales et locales, notamment :
 - 32,2 milliards de dollars par l'entremise d'un fonds d'amélioration des collectivités – comprenant le Fonds de la taxe sur l'essence indexé et le remboursement additionnel aux municipalités de la taxe sur les produits et services – pour la construction de routes, de réseaux de transport en commun, d'installations récréatives et d'autres infrastructures communautaires partout au Canada qui rehausseront la qualité de vie des Canadiens;
 - 14 milliards de dollars pour un nouveau fonds Chantiers Canada qui appuiera des projets économiques d'envergure nationale, régionale et locale;



- 1,25 milliard de dollars pour le renouvellement du Fonds PPP Canada pour continuer d'appuyer des façons novatrices de réaliser des projets d'infrastructure plus rapidement et en utilisant judicieusement l'argent des contribuables canadiens, par l'entremise de partenariats public-privé;
- 6 milliards de dollars d'aide fédérale destinée aux provinces, aux territoires et aux municipalités, versée en 2014-2015 et par la suite, dans le cadre des programmes d'infrastructure existants.

De plus, au cours des 10 prochaines années, le gouvernement effectuera d'importants investissements dans l'infrastructure des Premières Nations et dans les actifs fédéraux.

- environ 7 milliards de dollars sur dix ans pour l'infrastructure des Premières Nations, pour des routes, des ponts, des systèmes énergétiques et d'autres priorités des Premières Nations en matière d'infrastructure;
- des investissements de plus de 10 milliards de dollars dans l'infrastructure fédérale, y compris pour des ponts, des ports et ports de pêche, des bases militaires et les locaux des ministères dans l'ensemble du pays.

Au total, le nouveau plan Chantiers Canada, de pair avec les autres investissements effectués dans l'infrastructure fédérale, représente 70 milliards de dollars sur 10 ans en fonds fédéraux destinés à l'infrastructure. Il s'agit là du plus important investissement fédéral créateur d'emplois dans l'infrastructure de l'histoire du Canada.



Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial (chapitre 3.4)

La poursuite de la réussite économique du Canada sera tributaire de notre capacité de créer et de conserver des emplois bien rémunérés et à valeur ajoutée. Alors que la concurrence économique mondiale s'intensifie, le Canada doit continuer à se doter des gens hautement qualifiés et à générer les nouvelles idées qui aideront nos entreprises à innover, à se tailler une place dans de nouveaux marchés et à créer des emplois bien rémunérés. En soutenant la recherche et la technologie de pointe, le gouvernement démontre sa volonté d'investir dans la prospérité actuelle et future des Canadiens. Afin d'assurer que le Canada demeure un chef de file mondial de la recherche et de l'innovation, le Plan d'action économique de 2013 :

- annonce un financement de 225 millions de dollars pour soutenir l'infrastructure de recherche de pointe et les opérations à long terme de la Fondation canadienne pour l'innovation;
- accorde un soutien pluriannuel de 165 millions de dollars pour la recherche en génomique par l'entremise de Génome Canada, ce qui comprend de nouveaux concours de recherche de grande envergure et la participation de chercheurs canadiens à des initiatives de partenariat nationales et internationales;
- fait progresser le Plan d'action pour le capital de risque, en accordant 60 millions de dollars sur cinq ans pour accroître les services des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises, en établissant de nouveaux Prix Entrepreneurship pour souligner l'excellence en entrepreneuriat et en appuyant de jeunes entrepreneurs grâce à un nouveau financement de 18 millions de dollars sur deux ans répartis par la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs;
- accorde 37 millions de dollars de plus par année aux conseils subventionnaires pour appuyer les partenariats de recherche avec l'industrie en vue de créer et de déployer des technologies, des produits et des services nouveaux sur le marché;



- prévoit 20 millions de dollars sur trois ans pour aider les petites et moyennes entreprises à accéder à des services de recherche et de développement d'entreprise;
- accorde 325 millions de dollars sur huit ans à Technologies du développement durable Canada pour soutenir la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies propres qui peuvent générer des économies pour les entreprises, créer des emplois à rémunération élevée et stimuler l'innovation.



Aider les familles et les collectivités (chapitre 3.5)

Le Plan d'action économique du Canada tient compte du fait que la santé de l'économie canadienne dépend ultimement des possibilités de bénéficier d'une qualité de vie élevée qui sont offertes à l'ensemble des Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a investi de façon importante en vue d'appuyer les familles et les collectivités. Afin de mieux assurer une qualité de vie élevée aux familles canadiennes qui travaillent fort, le Plan d'action économique de 2013 propose :

- de favoriser l'adoption en bonifiant le crédit d'impôt pour frais d'adoption afin de mieux tenir compte des coûts liés à l'adoption d'un enfant;
- d'accorder 76 millions de dollars par année en allègements tarifaires s'appliquant aux vêtements pour bébé et à l'équipement de sport pour aider à réduire l'écart entre les prix de détail que paient les consommateurs au Canada et aux États-Unis;
- de renforcer encore plus la stabilité et la réputation mondiale du secteur financier canadien en mettant au point un code exhaustif pour les consommateurs de produits et de services financiers;
- d'investir 119 millions de dollars par année sur cinq ans dans la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance à l'aide d'une approche donnant la priorité au logement;
- de renouveler l'initiative Investissement dans le logement abordable, en y consacrant 253 millions de dollars par année pendant cinq ans et en collaborant avec les provinces et les territoires afin d'aider les Canadiens dans le besoin à trouver un logement abordable et à le conserver;
- d'affecter 100 millions de dollars sur deux ans pour appuyer la construction de logements au Nunavut;
- de bonifier la composante Incitatifs aux fonds de dotation, du Fonds du Canada pour l'investissement en culture, de sorte que l'avantage maximal soit porté à 15 millions de dollars sur la durée du programme;
- d'instaurer un nouveau super crédit d'impôt temporaire pour les personnes qui demandent pour la première fois le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance, afin d'inciter tous les jeunes Canadiens à faire des dons de bienfaisance;



- de verser 20 millions de dollars en 2013-2014 à l'organisme Conservation de la nature Canada pour qu'il poursuive ses efforts de conservation des terres écosensibles; un dollar de fonds fédéraux sera octroyé pour chaque tranche de deux dollars provenant d'autres sources;
- d'investir 54 millions de dollars sur deux ans pour veiller à ce que les revendications particulières soient traitées rapidement et procurent un règlement aux demandeurs des Premières Nations;
- d'investir 9 millions de dollars sur deux ans pour étendre le Régime de gestion des terres des Premières Nations afin de créer davantage de possibilités de développement économique dans les réserves;
- d'accroître la sécurité et la qualité de vie dans les collectivités autochtones en accordant des fonds pour des services de police supplémentaires, la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones et le Programme de prévention de la violence au foyer;
- d'améliorer les services de santé des collectivités des Premières Nations et des Inuits, y compris les services de santé mentale.



Rétablir l'équilibre budgétaire (chapitre 4)

Dans un contexte économique mondial incertain, le principal apport que le gouvernement puisse faire pour soutenir la confiance et la croissance consiste à maintenir une saine situation budgétaire. Une gestion financière responsable assure la viabilité des services publics et de faibles taux d'imposition pour les générations futures, tout en dégageant une marge de manœuvre qui peut être utilisée en cas d'évolution défavorable de la situation à l'étranger. Le gouvernement est déterminé à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016, et il mettra l'accent sur les éléments qu'il peut contrôler afin d'obtenir ce résultat. Plus précisément, le gouvernement continuera de freiner la progression des dépenses directes de programmes sans réduire les transferts aux particuliers, y compris ceux pour les aînés, les enfants et les chômeurs, ou les transferts destinés à d'autres administrations à l'appui des soins de santé et des services sociaux. Le gouvernement continuera aussi d'accroître l'intégrité et l'équité du régime fiscal et il n'augmentera pas les impôts.

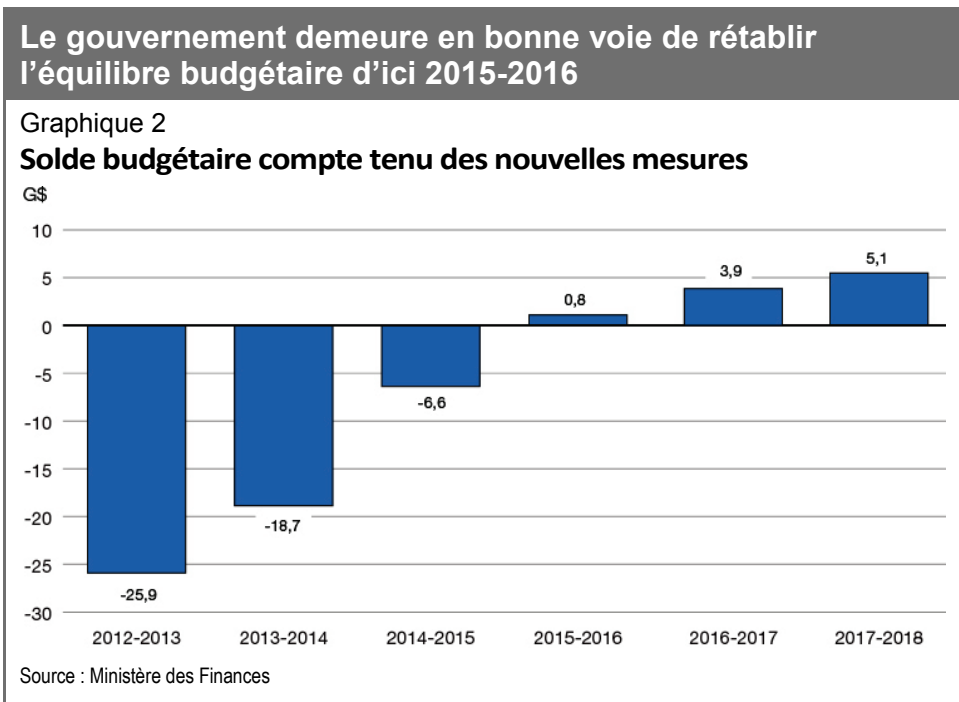
Le Plan d'action économique de 2013 donne suite à l'engagement pris dans le Plan d'action économique de 2012 d'examiner de nouvelles façons d'uniformiser, de rationaliser et de transformer le fonctionnement du gouvernement pour améliorer la prestation des services et réaliser des gains d'efficacité. Il annonce diverses améliorations pratiques et sensées visant l'administration du gouvernement et la prestation des services, comme une plus grande utilisation de la téléprésence et d'autres solutions de télérencontre, un accès accru aux publications électroniques, la rationalisation et le regroupement du contenu affiché par le gouvernement sur Internet et la normalisation et le regroupement de l'approvisionnement gouvernemental en matériel des technologies de l'information.

Les Canadiens comptent sur une fonction publique professionnelle, moderne et très performante. Depuis le budget de 2010, le gouvernement a pris des mesures pour que la rémunération globale de ses employés soit abordable et qu'elle cadre avec la rémunération offerte par les employeurs des secteurs public et privé. Le Plan d'action économique de 2013 annonce l'intention du gouvernement de collaborer avec les agents négociateurs du secteur public afin de recenser d'autres mesures contribuant à cet objectif ainsi que de revoir ses pratiques et institutions de gestion des ressources humaines dans un certain nombre de domaines.



Afin de maintenir les impôts à un niveau peu élevé et d'accroître l'intégrité du régime fiscal, le Plan d'action économique de 2013 propose diverses mesures pour éliminer des échappatoires fiscales, s'attaquer à la planification fiscale agressive, préciser les règles fiscales, freiner les stratagèmes d'évitement fiscal international et d'évasion fiscale internationale et accroître l'équité du régime fiscal.

Grâce à ces mesures visant à garantir la viabilité des finances publiques, le déficit devrait diminuer pour chaque année de la période de prévision, et le gouvernement devrait rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016 (graphique 2).



D'ici 2017-2018, tant les dépenses de programmes en proportion du produit intérieur brut (PIB) que le ratio de la dette nette au PIB seront revenus à leurs niveaux d'avant la récession. L'engagement du gouvernement d'exercer une saine gestion des finances publiques fera en sorte que le Canada demeurera, et de loin, le pays ayant le plus faible fardeau de la dette nette parmi les pays du G-7.



Conclusion

Depuis 2006, le gouvernement a conçu et mis en œuvre des politiques visant la réalisation du plein potentiel de l'économie, dans l'intérêt de tous les Canadiens. Notre pays est aujourd'hui universellement reconnu pour sa résilience tout au long de la récession et de la reprise mondiales, ses impôts bas, sa main-d'œuvre très scolarisée et qualifiée, ses abondantes ressources naturelles et un secteur financier que le monde entier lui envie. Mais nous n'avons pas le loisir de nous reposer sur nos lauriers. Dans cette économie mondiale concurrentielle qui évolue rapidement, le Canada doit constamment revoir ses objectifs à la hausse afin ne pas prendre du retard.

Les initiatives contenues dans le Plan d'action économique de 2013 s'appuient sur les mesures antérieures prises par le gouvernement pour raffermir les points forts de l'économie canadienne. Le Plan trace la voie vers le rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016, ce qui renforcera l'avantage financier du Canada et stimulera la création d'emplois et la croissance à long terme. En gardant le cap, le gouvernement du Canada continuera de promouvoir la croissance économique, la création d'emplois et la prospérité à long terme pour tous les Canadiens.



Évolution et perspectives économiques

- ✓ L'économie canadienne a été la plus performante des pays du Groupe des Sept (G-7) au cours de la reprise, affichant les meilleurs résultats au chapitre de la croissance économique et de la création d'emplois.
- ✓ Plus de 950 000 Canadiennes et Canadiens de plus qu'à la fin de la récession occupent un emploi aujourd'hui. Le Canada est le pays du G-7 où l'emploi a le plus progressé au cours de cette période. La durabilité de cette forte performance a donné lieu à la création de près de 1,5 million de nouveaux emplois nets depuis le début de 2006.
- ✓ La solide performance économique du Canada est en partie attribuable aux investissements des entreprises. Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvert la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession.
- ✓ Par contre, la croissance de l'économie mondiale a baissé de régime au deuxième semestre de 2012. Même si la possibilité de chocs économiques sévères a quelque peu diminué, certains risques continuent de peser sur les perspectives de l'économie mondiale.
- ✓ Bien que l'économie canadienne soit demeurée résiliente en 2012, la faiblesse de la situation économique partout dans le monde s'est traduite par une baisse de la demande des produits canadiens qui a entraîné une baisse de nos exportations et des prix de nos produits de base.
- ✓ En outre, les prix globaux à l'exportation touchés par les producteurs canadiens de produits de base sont maintenant un peu moins élevés qu'au moment de la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires* de novembre 2012 (la « Mise à jour de l'automne ») en raison d'un écart plus grand entre les prix perçus par les exportateurs canadiens de pétrole brut et les prix de référence mondiaux.
- ✓ Ainsi, les cours inférieurs du pétrole brut canadien et du gaz naturel par rapport aux prix de référence mondiaux réduisent le produit intérieur brut (PIB) d'environ 28 milliards de dollars par année, ce qui correspond à plus de 4 milliards par année en revenus potentiels du gouvernement fédéral.



- ✓ Le ministère des Finances a mené une enquête auprès d'économistes du secteur privé au début de mars 2013. Le 8 mars, ces économistes ont rencontré le ministre des Finances pour discuter des prévisions économiques découlant de l'enquête ainsi que des risques associés aux perspectives pour l'économie.
- ✓ Les économistes du secteur privé ont convenu que la moyenne des prévisions de l'enquête de mars constituait un point de départ raisonnable aux fins de la planification financière.
- ✓ Les économistes du secteur privé s'attendent à ce que le PIB réel progresse de 1,6 % en 2013, soit une croissance plus faible que celle indiquée lors de la Mise à jour de l'automne. Cependant, les révisions à la hausse pour les années suivantes font que la moyenne des perspectives de croissance du PIB réel au cours de la période de prévision (2013 à 2017) demeure inchangée par rapport à la Mise à jour de l'automne.
- ✓ Les économistes s'attendent à un taux d'inflation plus faible en 2013, en raison de la faiblesse récente des prix intérieurs.
- ✓ Par conséquent, les projections concernant le niveau du PIB nominal – l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale – sont en moyenne de près de 20 milliards de dollars inférieures pour la période de prévision à ce qui était prévu au moment de la Mise à jour de l'automne.
- ✓ Les économistes, suivant les attentes d'une croissance plus lente, ont aussi révisé à la baisse leurs perspectives au sujet des taux d'intérêt au cours de la période de prévision, ce qui a pour effet de réduire les frais de la dette publique projetés.
- ✓ Les économistes du secteur privé conviennent que les risques de détérioration des perspectives à court terme se sont quelque peu atténués depuis la Mise à jour de l'automne, mais ils considèrent encore l'incertitude économique mondiale liée à la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro et aux préoccupations constantes au sujet de la politique budgétaire américaine comme les principaux risques de détérioration.
- ✓ Tenant compte des risques négatifs qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale, le gouvernement a rajusté à la baisse les prévisions du secteur privé concernant le PIB nominal.



Soutenir l'emploi et la croissance

Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles

Subvention canadienne pour l'emploi

- ✓ Créer la subvention canadienne pour l'emploi, qui établira un lien direct entre la formation axée sur les compétences et les emplois pour les Canadiennes et les Canadiens, ainsi que les employeurs.
- ✓ Transformer, en 2014-2015, les ententes sur le marché du travail d'une valeur annuelle de 500 millions de dollars afin d'instaurer la subvention canadienne pour l'emploi.
- ✓ Renégocier les ententes sur le développement du marché du travail d'une valeur de 1,95 milliard de dollars par année avec les provinces et les territoires pour réorienter la formation en fonction de la demande sur le marché du travail.

Créer des possibilités pour les apprentis

- ✓ Réaffecter 4 millions de dollars sur trois ans afin de travailler avec les provinces et les territoires pour accroître les débouchés à l'intention des apprentis.
- ✓ Instaurer des mesures favorisant le recours à des apprentis en vertu de contrats fédéraux de construction et d'entretien, d'investissements dans le logement abordable et de projets d'infrastructure bénéficiant de fonds fédéraux.
- ✓ Réduire les obstacles à l'accréditation pour l'apprentissage, et notamment étudier la possibilité de recourir à des tests pratiques comme méthode d'évaluation des apprentis.

Offrir des possibilités d'emploi pour tous les Canadiens

- ✓ Instaurer d'ici 2014 une nouvelle génération d'ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, de manière à mieux combler les besoins au chapitre de l'emploi des entreprises et répondre aux perspectives d'emploi des personnes handicapées.
- ✓ Réformer et prolonger le Fonds d'intégration, au moyen d'un financement permanent de 40 millions de dollars par année à compter de 2015-2016, pour offrir aux personnes handicapées davantage de possibilités de formation axée sur la demande.



- ✓ Rendre permanent, à raison de 15 millions de dollars par année, le Fonds pour l'accessibilité, qui finance le coût en capital des travaux de construction et de rénovation visant à faciliter l'accès physique des personnes handicapées, ce qui comprend des mesures d'adaptation du milieu de travail.
- ✓ Réaffecter 19 millions de dollars sur deux ans à la promotion de l'éducation dans des domaines à forte demande de la part des employeurs.
- ✓ Confirmer le soutien à Passeport pour ma réussite Canada, un organisme sans but lucratif qui se consacre à aider les jeunes de collectivités à faible revenu à terminer leurs études secondaires et à réussir leur transition vers l'éducation postsecondaire.
- ✓ 70 millions de dollars sur trois ans pour soutenir 5 000 stages rémunérés de plus à l'intention des récents diplômés de l'enseignement postsecondaire.
- ✓ Soutien en capital au Centre for Northern Innovation in Mining du Collège du Yukon.
- ✓ Investir 241 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer le Programme d'aide au revenu dans les réserves à l'intention des Premières Nations.
- ✓ Confirmer l'engagement du gouvernement de consulter les Premières Nations à l'échelle du Canada sur l'élaboration d'une loi sur l'éducation des Premières Nations et de communiquer les ébauches de projets de loi aux collectivités des Premières Nations pour recueillir leurs commentaires.
- ✓ 10 millions de dollars sur deux ans à Inspire pour des bourses d'études postsecondaires destinées aux étudiants inuits et des Premières Nations.
- ✓ 5 millions de dollars sur cinq ans pour l'expansion des activités de la Purdy Crawford Chair in Aboriginal Business Studies de l'Université du Cap-Breton.
- ✓ 42 millions de dollars sur deux ans pour faire face à la demande croissante au titre du Programme des résidents temporaires.
- ✓ 44 millions de dollars sur deux ans pour accroître la capacité et améliorer le service à la clientèle dans le cadre du Programme de citoyenneté.
- ✓ Mettre en œuvre au Canada une stratégie en matière d'éducation internationale.



Aider les fabricants et les entreprises à prospérer dans l'économie mondiale

Renforcer la compétitivité du secteur manufacturier

- ✓ Allègement de 1,4 milliard de dollars accordé au secteur canadien de la fabrication et de la transformation pour la période comprise entre 2014-2015 et 2017-2018, par la prolongation de deux ans de la déduction temporaire pour amortissement accéléré visant les nouveaux investissements dans les machines et le matériel.
- ✓ 920 millions de dollars aux fins de renouvellement pour cinq ans de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) à compter du 1^{er} avril 2014;
- ✓ 200 millions de dollars sur cinq ans, à compter du 1^{er} avril 2014, pour mettre sur pied un nouveau fonds pour la fabrication de pointe en Ontario, financé à même le renouvellement de FedDev Ontario.
- ✓ S'appuyant sur le succès de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, le gouvernement fera en sorte que les achats de matériel militaire créent davantage de possibilités économiques pour les Canadiens, en développant des capacités industrielles nationales clés pour aider à orienter l'approvisionnement, en faisant la promotion des possibilités d'exportation et en réformant le processus d'approvisionnement actuel afin d'obtenir de meilleurs résultats.
- ✓ Procurer un financement stable de près de 1 milliard de dollars sur cinq ans à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, un programme permanent, et affecter 110 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2014-2015 et 55 millions par année par la suite pour la création d'un programme de démonstration de technologies aérospatiales.
- ✓ 92 millions de dollars sur deux ans à compter de 2014-2015 pour continuer de soutenir l'innovation et le développement des marchés dans le secteur forestier.

Appuyer les petites entreprises

- ✓ 225 millions de dollars pour élargir et prolonger le crédit temporaire à l'embauche pour les petites entreprises durant un an, en raison du rôle important que les petites entreprises jouent au chapitre de la création d'emplois dans l'économie canadienne.



- ✓ 110 millions de dollars sur cinq ans pour bonifier le soutien aux propriétaires de petites entreprises, aux agriculteurs et aux pêcheurs en portant l'exonération cumulative des gains en capital à 800 000 \$ et en indexant le nouveau plafond à l'inflation.
- ✓ Poursuivre la réduction des formalités administratives et de l'amélioration des services offerts aux petites entreprises.
- ✓ Examiner et mettre à jour le *Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit* pour faire en sorte que les principes de transparence, d'équité et de concurrence du Code soient respectés dans l'environnement des paiements mobiles.

Assurer l'essor des échanges commerciaux et des investissements

- ✓ Annoncer des initiatives axées sur l'économie et la sécurité afin d'améliorer la sécurité du périmètre et de faciliter les échanges commerciaux et les voyages légitimes, dans le cadre du *Plan d'action Par-delà la frontière* Canada–États-Unis.
- ✓ Améliorer les politiques et les programmes apparentés aux zones franches du Canada afin de renforcer l'environnement commercial concurrentiel du pays sur la scène mondiale.
- ✓ Prolonger les activités sur le marché national d'Exportation et développement Canada en vue d'offrir une capacité sur le marché national du crédit, pour répondre aux besoins des exportateurs canadiens de façon complémentaire au financement offert par les prêteurs du secteur privé.
- ✓ Moderniser le régime du Tarif de préférence général du Canada à l'intention des pays en développement afin que les avantages ciblent les pays qui ont le plus besoin d'aide.

Un développement responsable des ressources naturelles

- ✓ Appuyer les petites entreprises d'exploration minière en prolongeant d'un an le crédit d'impôt pour l'exploration minière de 15 % accordé aux particuliers qui investissent dans des actions accréditatives, au coût net de 100 millions de dollars.
- ✓ 57,5 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la certitude réglementaire dans le secteur de l'aquaculture.



- ✓ 33,1 millions de dollars en 2013-2014 pour prolonger l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique.
- ✓ 3 milliards de dollars sur cinq ans, de concert avec les gouvernements des provinces et des territoires, pour soutenir l'innovation, la compétitivité et le développement du marché dans le secteur agricole, dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*.

Pousser plus loin l'avantage du secteur financier du Canada

- ✓ Modifier les règles relatives à l'assurance de portefeuille pour améliorer la discipline du marché dans le domaine du crédit hypothécaire résidentiel et réduire l'exposition des contribuables au secteur du logement de façon à rétablir l'objectif initial de l'assurance de portefeuille garantie par les contribuables.
- ✓ Proposer des mesures législatives pour mettre à exécution les responsabilités du gouvernement à l'égard des marchés financiers, conformément à la décision rendue par la Cour suprême du Canada, si un accord ne peut être conclu en temps opportun avec les provinces et les territoires au sujet d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières.
- ✓ Mettre en place un cadre exhaustif de gestion des risques pour les banques canadiennes d'importance systémique. Ce cadre s'alignera sur les réformes apportées dans d'autres pays et sur les principales normes internationales, et sera établi en parallèle avec le régime canadien actuel de réglementation des capitaux de façon à réduire les risques que pourraient courir les contribuables.

Maintenir des impôts bas pour les entreprises créatrices d'emplois

- ✓ Accroître la neutralité du régime fiscal en éliminant progressivement les avantages fiscaux afin de réduire les distorsions fiscales et d'améliorer la répartition des investissements et du capital au sein de l'économie canadienne.
- ✓ Simplifier le régime fiscal et améliorer l'observation des règles fiscales par les contribuables.
- ✓ Améliorer le régime canadien de fiscalité internationale au moyen de mesures visant à lutter contre les stratagèmes d'évasion fiscale et d'évitement fiscal agressif et à améliorer l'intégrité du régime fiscal.



Le nouveau plan Chantiers Canada

- ✓ Des investissements de plus de 53 milliards de dollars, y compris plus de 47 milliards de nouveaux fonds sur 10 ans à compter de 2014-2015, en vertu d'un nouveau plan Chantiers Canada, pour appuyer des projets d'infrastructure locale et économique, soit :
 - 32,2 milliards de dollars sur 10 ans, par l'entremise d'un fonds d'amélioration des collectivités, pour la construction de routes, le transport en commun, des installations récréatives et d'autres infrastructures communautaires partout au Canada;
 - 14 milliards de dollars pour un nouveau Fonds Chantiers Canada afin d'appuyer de grands projets économiques d'envergure nationale, régionale et locale;
 - 1,25 milliard de dollars pour le renouvellement du Fonds PPP Canada, afin de continuer d'appuyer des moyens novateurs de réaliser des projets d'infrastructure plus rapidement et en utilisant judicieusement l'argent des contribuables canadiens, par l'entremise de partenariats public-privé;
 - 6 milliards de dollars destinés aux provinces, aux territoires et aux municipalités, provenant de programmes d'infrastructure existants, en 2014-2015 et au cours des exercices suivants.
- ✓ Des investissements importants dans l'infrastructure des Premières nations, comme les routes, les ponts, les systèmes énergétiques, et pour répondre à d'autres priorités des Premières nations en matière d'infrastructure, notamment :
 - 155 millions de dollars sur 10 ans provenant du nouveau Fonds Chantiers Canada en plus des affectations du Fonds de la taxe sur l'essence;
 - approximativement 7 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années aux termes de programmes existants pour la construction, l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure dans les réserves.
- ✓ Des investissements de plus de 10 milliards de dollars dans les infrastructures publiques fédérales, notamment :
 - 124,9 millions de dollars pour la construction d'un pont-jetée entre l'île des Sœurs et l'île de Montréal qui fait partie du projet du nouveau pont pour le Saint-Laurent qui remplacera le pont Champlain;



- 25 millions de dollars sur trois ans pour faire progresser le projet du Passage frontalier international Windsor-Detroit;
- 54,7 millions de dollars en 2013-2014 au soutien des opérations de Via Rail Canada et 58,2 millions sur cinq ans pour le maintien des services ferroviaires voyageurs pour les collectivités éloignées ayant un accès limité au réseau national de transport;
- jusqu'à 5 millions de dollars en 2013-2014 pour appuyer la remise en état des cales sèches de Port Weller;
- un financement additionnel pour la réhabilitation de la cité parlementaire;
- 248 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer les services météorologiques du Canada, ce qui comprend de nouveaux investissements dans l'infrastructure fédérale;
- 19 millions de dollars en 2013-2014 pour l'amélioration des routes et des ponts routiers qui traversent les parcs nationaux du Canada;
- des investissements dans d'autres biens d'infrastructure fédéraux, comme les ponts, les ports pour petits bateaux, les ports, les bases militaires et les locaux des ministères à l'échelle du pays.

Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial

Appuyer la recherche de pointe

- ✓ Nouveau soutien annuel de 37 millions de dollars pour les partenariats de recherche avec l'industrie par l'entremise des conseils subventionnaires, dont 12 millions en vue de bonifier le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté.
- ✓ Soutien pluriannuel de 165 millions de dollars pour la recherche en génomique par l'entremise de Génome Canada, ce qui comprend de nouveaux concours de recherche de grande envergure et la participation de chercheurs canadiens à des initiatives de partenariat nationales et internationales.
- ✓ 225 millions de dollars que la Fondation canadienne pour l'innovation pourra utiliser pour soutenir les priorités en infrastructure de recherche de pointe et maintenir ses opérations à long terme.

Déployer de nouveaux moyens de soutenir l'innovation en entreprise

- ✓ 121 millions de dollars sur deux ans pour investir dans l'orientation stratégique du Conseil national de recherches du Canada afin de favoriser la croissance d'entreprises innovatrices au Canada.



- ✓ 20 millions de dollars sur trois ans pour aider les petites et moyennes entreprises à accéder à des services de recherche et de développement commercial offerts dans les universités, les collèges et d'autres établissements de recherche à but non lucratif de leur choix.
- ✓ 325 millions de dollars sur huit ans à Technologies du développement durable Canada pour continuer de soutenir le développement et la démonstration de nouvelles technologies propres.
- ✓ 20 millions de dollars sur deux ans à l'Agence du revenu du Canada pour améliorer la prévisibilité et l'observation du Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

Améliorer le système canadien de capital de risque

- ✓ 60 millions de dollars sur cinq ans pour aider les incubateurs et accélérateurs d'entreprises exceptionnels et à fort potentiel à élargir les services qu'ils offrent aux entrepreneurs.
- ✓ 100 millions de dollars qui, par l'entremise de la Banque de développement du Canada, pourront être investis dans des entreprises issues d'accélérateurs.
- ✓ Promouvoir une culture de l'entrepreneuriat au Canada grâce à de nouveaux Prix Entrepreneurship.
- ✓ 18 millions de dollars sur deux ans à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs pour aider ces derniers à faire prospérer leur entreprise.

Appuyer les familles et les collectivités

Soutenir les familles

- ✓ Promouvoir l'adoption en bonifiant le crédit d'impôt pour frais d'adoption afin de mieux tenir compte des coûts liés à l'adoption d'un enfant.
- ✓ Étendre l'allègement fiscal au titre des services de soins à domicile sous le régime de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens au chapitre des soins de santé.
- ✓ 76 millions de dollars par année d'allègements tarifaires applicables aux vêtements pour bébés et à l'équipement sportif et athlétique, afin de réduire l'écart entre les prix de détail payés par les consommateurs au Canada et aux États-Unis.



- ✓ Collaborer avec les provinces et les répondants des régimes de retraite afin de promouvoir des options de régime de retraite peu coûteuses et sûres.
- ✓ Renforcer davantage le secteur financier canadien, qui est stable et de calibre mondial, en vue de mieux protéger les consommateurs, par la mise au point d'un code au contenu exhaustif pour les consommateurs de produits et services financiers.

Investir dans les collectivités

- ✓ 119 millions de dollars par année sur cinq ans pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, qui appliquera une approche donnant la priorité au logement.
- ✓ 253 millions de dollars par année sur cinq ans pour le renouvellement de l'Investissement dans le logement abordable.
- ✓ 100 millions de dollars sur deux ans pour appuyer la construction de logements au Nunavut.
- ✓ 65 millions de dollars sur deux ans pour simplifier le Programme de funérailles et d'inhumation à l'intention des anciens combattants canadiens et plus que doubler les remboursements qu'il verse.
- ✓ Augmenter à 15 millions de dollars, sur la durée du programme, l'avantage maximal de la composante Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture.
- ✓ Instaurer un nouveau super crédit temporaire pour premier don de bienfaisance auquel auront droit les particuliers qui demandent le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance pour la première fois, afin d'inciter tous les jeunes Canadiens à faire de tels dons.
- ✓ 50 millions de dollars sur sept ans à l'appui des efforts de diversification économique des collectivités de Thetford Mines et d'Asbestos.

Protéger l'environnement naturel du Canada

- ✓ 20 millions de dollars en 2013-2014 à l'organisme Conservation de la nature Canada pour qu'il poursuive ses activités de conservation des terres écosensibles. Deux dollars provenant d'autres sources seront investis pour chaque dollar fédéral.
- ✓ 10 millions de dollars sur deux ans pour améliorer la conservation de l'habitat dans les aires de pêche en appuyant des partenariats avec des groupes locaux.



- ✓ Verser la totalité du produit de la vente du timbre de conservation du saumon à la Fondation du saumon du Pacifique.
- ✓ 4 millions de dollars en 2013-2014 pour appuyer les activités de conservation des ressources marines dans les océans du Canada.
- ✓ 4 millions de dollars sur trois ans pour lutter contre les espèces envahissantes grâce aux activités continues de surveillance et d'application des règlements sur les eaux de ballast et au renforcement de la capacité d'inspection des eaux de ballast dans l'Arctique.
- ✓ Élargir l'allègement fiscal pour le matériel de production d'énergie propre afin d'inclure un plus large éventail de matériel.
- ✓ Proposer de modifier la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* afin de soutenir les activités de réglementation des installations nucléaires par la Commission canadienne de sûreté nucléaire selon le principe du recouvrement des coûts auprès des titulaires de permis nucléaires.
- ✓ 19 millions de dollars en 2013-2014, selon la comptabilité de caisse, pour améliorer les routes qui traversent les parcs nationaux du Canada et les ponts connexes (voir « Le nouveau plan Chantiers Canada » au chapitre 3.3 pour plus de détails).

Créer des collectivités autochtones vigoureuses

- ✓ 54 millions de dollars sur deux ans pour continuer d'assurer le règlement rapide de revendications particulières.
- ✓ 9 millions de dollars sur deux ans pour élargir le Régime de gestion des terres des Premières Nations afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement économique dans les réserves.
- ✓ 71 millions de dollars sur deux ans pour des services de police supplémentaires, la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones et le Programme de prévention de la violence familiale.
- ✓ 52 millions de dollars sur deux ans pour rehausser les services de santé des Premières nations et des Inuits, dont les soins en santé mentale.



Plan de rétablissement de l'équilibre budgétaire et perspectives budgétaires

- ✓ Bien que l'incertitude continue de peser sur l'économie mondiale, le gouvernement est en voie de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016.
- ✓ Les mesures instaurées dans les budgets précédents visaient à limiter les charges de programmes directes des ministères fédéraux tout en assurant la progression soutenue du financement des programmes et des services qui constituent une priorité pour les Canadiennes et les Canadiens, y compris les transferts à l'appui des programmes de santé et des programmes sociaux importants.
- ✓ Le Plan d'action économique de 2013 pousse plus loin l'engagement du gouvernement de contrôler les charges de programmes directes au moyen de propositions pratiques et sensées, destinées à rendre le gouvernement plus efficient et productif, notamment :
 - étendre l'utilisation des technologies de téléprésence pour aider à réduire les frais de déplacement dans l'ensemble du gouvernement;
 - normaliser les technologies de l'information en regroupant l'acquisition de matériel destiné aux utilisateurs finaux et en instaurant une plateforme unique pour les systèmes de courriel;
 - moderniser la production et la distribution des publications du gouvernement en passant à l'édition électronique et en faisant des publications imprimées l'exception à la règle;
 - réaliser des économies ciblées dans les opérations de l'Agence du revenu du Canada et de Pêches et Océans Canada.
- ✓ Le Plan d'action économique de 2013 confirme l'intention du gouvernement de collaborer avec les agents négociateurs afin que la rémunération globale des employés corresponde davantage à celle offerte par d'autres employeurs des secteurs public et privé.
- ✓ Le gouvernement présente un certain nombre de mesures pour éliminer des échappatoires fiscales et accroître l'équité du régime fiscal du Canada, en vue de maintenir de faibles taux d'imposition.



- ✓ De plus, l'Agence du revenu du Canada apportera des changements à ses programmes d'observation pour améliorer la détection de l'évasion fiscale et veiller à ce que les Canadiens honnêtes et respectueux des principes qui paient leur juste part d'impôt ne voient pas leur fardeau fiscal augmenter en raison des gestes posés par un petit nombre.
- ✓ Les mesures de rétablissement de l'équilibre budgétaire du Plan d'action économique de 2013 dégageront des économies additionnelles de 500 millions de dollars en 2013-2014; ces économies augmenteront à 2,3 milliards en 2017-2018 et totaliseront 8,4 milliards sur les cinq prochaines années.
- ✓ Ces mesures d'économie s'ajoutent aux mesures antérieures de rétablissement de l'équilibre budgétaire. Au total, depuis le budget de 2010, le gouvernement a annoncé des mesures qui réduiront le déficit de plus de 15 milliards de dollars en 2014-2015 et par la suite, ce qui porte les économies à plus de 84 milliards pour la période de 2010-2011 à 2017-2018. Ces mesures ont permis d'éviter une accumulation importante de la dette et des coûts futurs pour les contribuables.
- ✓ Selon les projections, le déficit diminuera chaque année jusqu'à l'atteinte d'un excédent de 0,8 milliard de dollars en 2015-2016. Un excédent de 5,1 milliards est prévu pour 2017-2018.
- ✓ Grâce à ces mesures, la situation budgétaire du Canada demeure nettement plus solide que celle de la plupart des autres économies avancées, et notre pays devrait conserver, et de loin, le fardeau de la dette nette le plus bas parmi les pays du Groupe des Sept (G-7).